

QUEST **RAIL**



Assemblée Générale 2010

Vendredi 30 avril 2010, 10h00
Viège, centre de congrès et de culture La Poste

10H00 – 10H20
CAFÉ D'ACCUEIL

10H20 – 10H40
MESSAGE DE BIENVENUE DES AUTORITÉS

10H40 – 11H20
AFFAIRES STATUTAIRES

- Procès-verbal de l'AG 2009
- Rapport 2009 et perspectives 2010
- Comptes 2009 et rapport de vérification, budget 2010
- Rapport des vérificateurs et montant des cotisations
- Mutations au sein du comité
- Divers

11H30 – 11H50
LE BLS DANS LE PAYSAGE FERROVIAIRE HELVÉTIQUE

- Intervention de Bernard Guillelmon, Directeur général de BLS SA

11H50 – 12H15
DISCUSSION

12H15 – 13H30
BUFFET

Avec une contribution de





Claude Héche

■ Le mot du président

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à l'assemblée générale d'OUESTRAIL. Après Neuchâtel (2004), Lausanne (2005), Genève (2006), Villeneuve (2007), Delémont (2008) et Fribourg (2009), nous poursuivons notre tour de Suisse occidentale en faisant étape à Viège, ville présidée par mon collègue de la Commission des transports du Conseil des Etats René Imoberdorf. Nous avons choisi cette ville dont la gare a gagné en prestige depuis 2007 avec la mise

en service du tunnel de base du Lötschberg. La partie statutaire de l'assemblée sera suivie d'un volet consacré au BLS. Nous aurons le plaisir d'accueillir son directeur Bernard Guillelmon. Il nous parlera du rôle de son entreprise dans le paysage ferroviaire helvétique. Selon un rituel maintenant bien établi, l'assemblée sera ponctuée d'un buffet, moment privilégié d'échanges et de fructueux contacts entre des acteurs du domaine ferroviaire.

■ Le BLS dans le paysage ferroviaire helvétique

«En qualité de deuxième entreprise ferroviaire en Suisse, le BLS possède une expérience de longue date dans ce domaine :

- en tant que prestataire du RER bernois et du transport régional voyageurs à travers 7 cantons,
- en tant qu'exploitant de l'axe Lötschberg-Simplon avec le tunnel de base du Lötschberg,
- en tant qu'entreprise cargo couronnée de succès dans le transit alpin suisse.

Sur cette base, nous contribuons activement à façonner le futur paysage des transports publics en Suisse. Nous contribuons également à créer les conditions d'une saine concurrence dans le trafic des voyageurs comme dans celui des marchandises. »



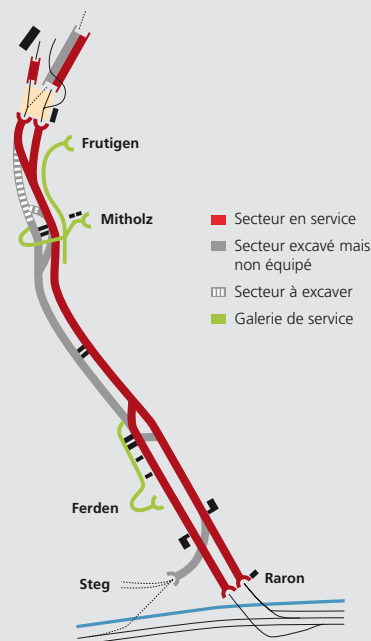
Bernard Guillelmon, Directeur du BLS

Un projet majeur à réaliser dans le cadre de rail 2030

L'achèvement du tunnel ferroviaire de base du Lötschberg

Ouvert depuis un peu plus de deux ans, le tunnel du Lötschberg est déjà proche de la saturation. Par souci d'économies, un tiers seulement des 35 kilomètres de la longueur totale du tunnel a été aménagé à double voie.

Devant le succès de cette ligne, la nécessité de l'aménager à deux voies sur l'ensemble du tunnel est une évidence qui s'impose. Il faut donc terminer les 15 kilomètres déjà creusés mais non équipés entre Ferden et Mitholz puis réaliser un deuxième tube au Nord près de Frutigen. Le coût de l'équipement du tronçon Ferden - Mitholz est estimé à 790 millions de francs et les deux mesures combinées à 1,33 milliard de francs.



Informations pratiques

Comment vous inscrire à l'AG ?

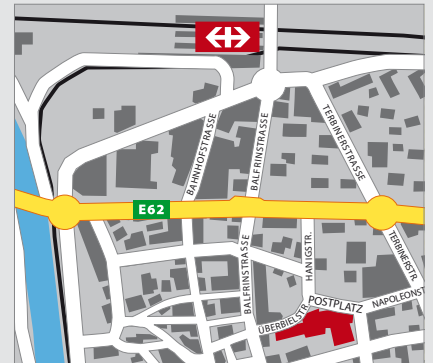
Pour nous simplifier l'administration et éviter des frais, nous vous invitons à vous inscrire dans la mesure du possible par un simple courrier électronique à l'adresse suivante (concerne / objet : inscription AG): ouestrail@bluewin.ch
Prière dans tous les cas de préciser votre choix entre:

- a. je m'inscris pour l'assemblée **ET** le buffet
 - b. je m'inscris pour l'assemblée uniquement
- C'est néanmoins avec plaisir que nous enregistrons également votre inscription par courrier postal ou par télécopie (veuillez dans ce cas également préciser la formule **a.** ou **b.**)

Délaï d'inscription: mardi 20 avril 2010

Localisation de l'Assemblée générale

L'assemblée générale a lieu au Centre de congrès et de culture La Poste, La Postplatz 4, 3930 Viège (cf. plan). Ce lieu est à quelques minutes à pied de la gare CFF.



Pour les personnes qui arrivent en voiture: le Centre de congrès dispose de son propre parking.

Horaire des principaux trains pour arriver à Viège vers 10h00

Au départ de:

Bâle (08h01); **Berne** (09h07); **Bienne** (08h24); **Delémont** (07h42); **Genève** (07h45); **La Chaux-de-Fonds** (07h13); **Lausanne** (08h24); **Neuchâtel** (07h34); **Sierre** (09h38); **Sion** (09h28); **Yverdon-les-Bains** (07h54); **Fribourg** (08h34)

Horaire des trains pour repartir de Viège

Toutes les minutes 28 et 57 en direction de Berne, et toutes les minutes 07 et 36 en direction de Lausanne



Rapport d'activité

1 Les rendez-vous

1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à deux reprises à Berne durant l'année 2009.

La première séance du 28 janvier 2009, était une séance de transition animée par le vice-président Urs Schwaller dans l'attente de la nomination du nouveau président lors de l'AG du 6 mars. Cette séance était essentiellement consacrée à deux dossiers : d'une part la poursuite du développement des infrastructures ferroviaires avec ZEB et RAIL 2030. D'autre part, Daniel Mange et Eric Loutan de la CITRAP Vaud ont plaidé pour l'aménagement de lignes à grande vitesse en Suisse. Pour la CITRAP Vaud, les projet ZEB et RAIL 2030 manquent d'ambition et ne permettront pas d'utiliser le potentiel actuel du matériel roulant. Le programme de relance économique et le choix du thème du colloque figuraient également à l'ordre du jour de cette séance.

Lors de la deuxième séance du 11 septembre 2009, OUESTRAIL recevait pour la première fois de son histoire le directeur général des CFF. La situation de CFF Cargo, les résultats semestriels des CFF, le dossier de la caisse de pension, le retard pris dans l'entretien de l'infrastructures, le raccordement aux LGV, Cisalpino, l'acquisition de nouveaux matériels, le ZEB et RAIL 2030 ont été tour à tour évoqués par Andreas Meyer. Le comité s'est ensuite intéressé à la situation de la liaison TGV Berne – Paris via Neuchâtel. Enfin, il a fixé le lieu de la prochaine AG OUESTRAIL (Viège).

1.2 Groupe de travail RAIL 2030

Le groupe de travail RAIL 2030 s'est réuni le 23 avril 2009 dans le but de préciser le contenu et la forme de l'action à entreprendre. Compte tenu de l'évolution du dossier, en particulier l'absence d'éléments nouveaux, aucune autre séance n'a été organisée en 2009.

1.3 L'assemblée générale

Environ 90 personnes ont participé à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 6 mars 2009 à la « Safe gallery » de la banque cantonale de Fribourg à Fribourg. Cette assemblée (cf. PV à la fin de ce dépliant) a surtout été marquée

par le premier changement de président dans l'histoire d'OUESTRAIL, à savoir la nomination du Conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche, en remplacement de Pierre-Alain Gentil décédé en septembre 2008. A l'issue de la partie statutaire, trois orateurs se sont succédés à la tribune afin d'exposer leur vision du financement de l'infrastructure ferroviaire. Pierre-André Meyrat, vice-directeur de l'OFT, Roger Nordmann, Conseiller national et membre du comité central de l'ATE ainsi que Vincent Simon d'économiesuisse ont démontré si besoin était que le financement du rail sera le grand défi de ces prochaines années.

1.4 Le colloque d'automne

Le colloque d'automne du 30 octobre 2009 a connu un nouveau record de participation avec environ 120 personnes présentes. Après le transfert du trafic marchandises (colloque 2005), les tarifs low cost (colloque 2006), le partenariat public – privé PPP dans le financement des infrastructures ferroviaires (colloque 2007), la libéralisation du marché ferroviaire en 2008, c'est le thème du financement de l'infrastructure ferroviaire qui était en débat lors du colloque 2009. Après les propos introductifs des trois orateurs principaux – MM. Meyrat, Nordmann et Perret-Gentil –, quatre parlementaires fédéraux de sensibilités différentes ont également exposé leur point de vue sur ce thème sensible.

1.5 OUESTRAIL participe à l'« Aarbergerrunde » et au « Comité consultatif relatif au raccordement LGV »

Depuis 2007, OUESTRAIL participe aux rencontres de l'« Aarbergerrunde ». Ce forum réunit des représentants de l'Initiative des Alpes, de l'ATE, du BLS, des CFF, du comité du Gothard, du SEV et de la LITRA. Cette rencontre a lieu une fois par trimestre et permet un échange informel sur les questions d'actualité de politique des transports, avec les éclairages que chaque partenaire projette sur ces dossiers.

Par ailleurs, OUESTRAIL participe au comité consultatif relatif au raccordement LGV. Lors de ces rencontres, les représentants des cantons sont informés par des collaborateurs des CFF et de l'OFT de l'avancement des projets franco-helvétiques de raccordement aux liaisons

(de gauche à droite) Roger Nordmann, Pierre-André Meyrat, Jan Perret-Gentil (les trois orateurs principaux), puis le président OUESTRAIL et Conseiller aux Etats Claude Hêche, Bernard Wüthrich, chef de la rubrique Suisse du journal Le Temps.



Anne Seydoux, Conseillère aux Etats (JU) pour la vision du PDC



Jean-René Germanier, Conseiller national (VS) pour la vision des Libéraux - Radicaux



Robert Cramer, Conseiller aux Etats (GE) pour la vision des Verts



Jean-Pierre Graber, Conseiller national (BE) pour la vision de l'UDC



Daniel von Siebenthal, syndic d'Yverdon-les-Bains



François Marthaler, Conseiller d'Etat du canton de Vaud, Président de la CTP



Stéphane Wettstein, Directeur général Bombardier Transport Suisse



Michel Béguelin, ancien Conseiller aux Etats (VD)



Daniel Brélaz, syndic de Lausanne



Claude Nicati, Conseiller d'Etat (NE)Président CTSO

à grande vitesse. Tous les projets votés par les Chambres fédérales en 2005 sont en bonne voie de réalisation.

2 Les dossiers

ZEB et RAIL 2030 resteront les principaux dossiers de ces prochaines années. Pour le premier, adopté par les Chambres fédérales en 2009, il s'agit de suivre sa mise en œuvre d'ores et déjà retardée en raison du manque de liquidités dans le fonds FTP. Pour le second, OUEST-RAIL doit veiller à ce que les projets non retenus dans le ZEB soient bien intégrés au programme RAIL 2030.

La prise en compte des transports publics dans le programme de relance, la mise en question de la liaison TGV Berne – Paris via Neuchâtel, le transfert du trafic marchandises de la route au rail, les projets d'agglomérations ainsi que la place des transports publics dans le budget de la Confédération sont les principaux autres dossiers suivis avec attention par OUESTRAIL.

3 Les chiffres

3.1 Volume des cotisations en hausse

Le volume des cotisations encaissées en 2009 est en légère augmentation par rapport aux deux années précédentes. Toutefois, le potentiel de cotisations n'est de loin pas épuisé. En particulier, le nombre de communes cotisantes reste assez bas et un effort de promotion permettrait sans doute d'augmenter quelque peu les recettes.

3.2 Comptes et bilan + budget

Les comptes 2009 bouclent avec une perte de Fr. 2'530.30. Au chapitre des dépenses, les deux postes principaux sont l'assemblée générale et le colloque. Les coûts de ce dernier sont en augmentation en fonction de son importance et de la participation en hausse également. Cette augmentation est toutefois compensée par le montant du parrainage qui lui aussi est à la hausse. Toutes les autres dépenses sont relativement mineures. Les recettes sont constituées des cotisations, du parrainage du colloque et par les intérêts produits par le placement bancaire. Les intérêts de ce dernier sont toutefois en forte baisse, une baisse qui sera encore plus marquante dans les comptes 2010 en raison de la baisse des taux d'intérêt. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dont il assume également le secrétariat.

| CATÉGORIE DE MEMBRES | | Montant minimum de la cotisation | Versements | | |
|---|--|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | 2007 | 2008 | 2009 |
| 1 | Particuliers | Fr. 20.– | 120 | 107 | 127 |
| 2 | Petites entreprises (1 à 50 salariés) | Fr. 50.– | 19 | 18 | 22 |
| 3 | Moyennes entreprises (50 à 200 salariés) | Fr. 100.– | 16 | 13 | 14 |
| 4 | Grandes entreprises (plus de 200 salariés) | Fr. 250.– | 5 | 2 | 5 |
| 5 | Organisations d'utilité publique | Fr. 50.– | 25 | 24 | 25 |
| 6 | Petites communes (jusqu'à 2000 habitants) | Fr. 50.– | 22 | 18 | 21 |
| 7 | Communes moyennes (2000 à 10000 habitants) | Fr. 100.– | 17 | 17 | 17 |
| 8 | Canton, Communes et villes (plus de 10000 habitants) | Fr. 250.– | 19 | 18 | 16 |
| Nbre total de cotisants | | | 243 | 217 | 247 |
| Montant total des cotisations encaissées | | | 16'890 | 14'375 | 17'025 |

Le fichier d'OUESTRAIL comporte environ 500 personnes dont la moitié environ verse le montant de la cotisation.

| COMPTES D'EXPLOITATION | | | | |
|--|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| CHARGES | Comptes 2008 | Budget 2009 | Comptes 2009 | Budget 2010 |
| Assemblée générale | 8'221.10 | 9'000.00 | 9'336.50 | 9'000.00 |
| Colloque (sans les frais de secrétariat) | 8'417.10 | 9'000.00 | 14'255.55 | 15'000.00 |
| Site internet | 512.20 | 1'000.00 | 512.20 | 500.00 |
| Séances | 485.00 | 1'000.00 | 616.00 | 600.00 |
| Mat. bur. + fourn | 0 | 500.00 | 1'205.15 | 1'000.00 |
| Promotion, recrutement, frais d'envoi | 3'820.00 | 5'000.00 | 986.70 | 2'000.00 |
| Frais ccp et banque | 113.10 | 150.00 | 109.80 | 100.00 |
| Frais divers | 800.00 | 1'000.00 | 1'402.00 | 1'500.00 |
| Communication / mandats | 2'290.00 | 2'000.00 | 3'604.45 | 5'000.00 |
| Total des charges | 24'658.50 | 28'650.00 | 32'028.35 | 34'700.00 |
| PRODUITS | | | | |
| Cotisations | 14'375.00 | 17'150.00 | 17'025.00 | 18'000.00 |
| Parrainage colloque | 6'000.00 | 6'000.00 | 10'000.00 | 10'000.00 |
| Autres recettes | | | | 2'000.00 |
| Intérêts | 3'546.20 | 3'500.00 | 2'473.05 | 1'700.00 |
| Total des produits | 23'921.20 | 26'650.00 | 29'498.05 | 31'700.00 |
| Résultat d'exploitation | - 737.30 | - 2'000.00 | - 2'530.30 | - 3'000.00 |

| BILAN AU 31 DECEMBRE 2009 | | |
|------------------------------|-------------------|-------------------|
| | ACTIF | PASSIF |
| CCP | 25'544.58 | |
| Banque (placement) | 157'537.80 | |
| Actif transitoire | 10'000.00 | |
| Impôts anticipés à récupérer | 2'946.48 | |
| | 196'028.86 | |
| Passifs transitoire | | 1'902.20 |
| Fortune au 01.01. | 196'656.96 | |
| ./. exédent de charges | - 2'530.30 | 194'126.66 |
| | 196'028.86 | 196'028.86 |

Actifs transitoires: il s'agit du parrainage du colloque 2009 (Fr. 10'000.-), montant enregistré en janvier 2010.

Passifs transitoires: il s'agit notamment de la provision de Fr. 800.- pour la révision des comptes et des frais liés au site internet.

Procès-verbal

de l'assemblée générale de l'association OUESTRAIL, vendredi 6 mars 2009, Safe Gallery de la BCF, Fribourg, 10h00 – 12h30

Ouverture de l'assemblée, salutations

Le Conseiller aux Etats Urs Schwaller, vice-président d'OUESTRAIL, ouvre l'assemblée en remplacement de Pierre-Alain Gentil décédé en septembre 2008. Il rend tout d'abord hommage à ce dernier et demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

La liste des présences et la liste des excusés sont disponibles dans un document séparé.

Ordre du jour

1. Salutations
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
 - du Syndic de Fribourg M. Pierre-Alain Clément
 - du représentant du Conseil d'Etat Fribourgeois M. Beat Vonlanthen
4. Procès-verbal de l'AG 2008
5. Rapport du Président et perspectives 2009
6. Comptes 2008, rapport de vérification, budget
7. Confirmer les vérificateurs et le montant des cotisations
8. Mutations au comité
9. Election du Président et des Vice-présidents
10. Divers
11. Financement des infrastructures ferroviaires : interventions de MM. Pierre-André Meyrat, responsable de la division « financement » de l'OFT Roger Nordmann, Conseiller national et membre du Comité central de l'ATE Vincent Simon, responsable de projets infrastructures à economiesuisse

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Messages de bienvenue

Du Syndic de Fribourg Pierre-Alain Clément

Pour Pierre-Alain Clément, c'est un plaisir et un honneur que de pouvoir assister à l'assemblée générale d'OUESTRAIL. Lui aussi tient à évoquer Pierre-Alain Gentil qu'il a côtoyé dans le cadre du dossier « Cargo / Fribourg ». M. Clément souligne l'importance d'un réseau ferroviaire dense sur la dynamique économique d'une région. Fribourg s'est souvent développée en lien avec l'aménagement de nouvelles voies de communication. Les chemins de fer sont aujourd'hui à un tournant important de leur histoire. Il est par conséquent indispensable de veiller à la défense des intérêts régionaux. La Suisse occidentale tout particulièrement doit veiller à conserver sa

compétitivité économique. Il est dès lors très important que la Suisse occidentale puisse dans ce contexte bénéficier du soutien d'OUESTRAIL.

Du représentant du Conseil d'Etat fribourgeois Beat Vonlanthen

Pour Beat Vonlanthen, l'action menée par OUESTRAIL est plus importante que jamais. Nous ne pouvons en effet pas nous permettre d'avoir un train de retard dans le développement de notre réseau ferroviaire. C'est pourquoi le Conseil d'Etat du canton de Fribourg accorde une importance centrale au développement des transports publics. Fribourg a ainsi introduit la communauté tarifaire intégrale Fribomobil il y a deux ans. Et depuis dix ans, l'agglomération fribourgeoise, la CUTAF a aussi vu son offre de transport augmentée de 50%. Le Gouvernement est disposé à investir à l'avenir dans les transports publics. La mise en place du RER fribourgeois à l'horizon 2014 sera la priorité du Gouvernement.

Comment la Suisse occidentale peut améliorer son intégration dans le réseau national des transports publics? Beat Vonlanthen constate tout d'abord avec satisfaction que la proposition Germanier dans le dossier ZEB a reçu plus qu'un succès d'estime. Cela montre que notre force de conviction a gagné en puissance au niveau du Parlement fédéral. Nous devons poursuivre sur cette voie et trouver des alliances afin d'obtenir des majorités.

S'agissant de RAIL 2030, il conviendra d'anticiper et d'obtenir :

- la réalisation des options d'extension et plus particulièrement de celles qui touchent la Suisse occidentale;
- une réduction du temps de parcours entre Lausanne et Berne afin d'atteindre les objectifs initiaux de RAIL 2000, soit un temps de parcours inférieur à 60 minutes. Cette mesure est déjà prévue dans le ZEB mais la décision des CFF de renoncer aux trains pendulaires nécessitera certainement des investissements supplémentaires pour permettre la circulation de trains à deux étages.

Pour Beat Vonlanthen, l'idée de préfinancement par les cantons est dangereuse. Dans notre système fédéral, il est inacceptable que les cantons pauvres soient placés sur une liste d'attente tandis que les cantons riches placent la Confédération devant le fait accompli en mettant le désordre dans l'ordre national des priorités. Il estime que la notice de l'OFT du 23 février 2009 adressée aux cantons donne l'impression que la Confédération se décharge d'une manière simpliste de son devoir de trouver des solutions de financement. Beat Vonlanthen évoque encore le programme de relance et souligne, à l'intention des Parlementaires fédéraux, que les projets ferroviaires en attente dans les cantons sont nombreux.

En conclusion, Beat Vonlanthen insiste sur la nécessité d'intensifier le travail de défense des intérêts ferroviaires de Suisse occidentale. Cette

dernière n'obtiendra de la Confédération que ce qu'elle lui arrachera.

Procès-verbal de l'assemblée générale 2008

Le procès-verbal est accepté sans modification.

Rapport du Président et perspectives 2009

Exposé d'Urs Schwaller: « Les activités d'OUESTRAIL durant l'année 2008 sont consignées dans le dépliant de l'assemblée. Nous avons concentré l'essentiel de notre travail au comité sur le dossier RAIL 2000 2^{ème} étape, autrement dit le ZEB. Les actions entreprises ont contribué à améliorer les propositions du Conseil fédéral sur plusieurs points. Ainsi, le Conseil fédéral devra soumettre un message complémentaire au Parlement d'ici à fin 2010. La Suisse occidentale attend beaucoup de ce message qui devra prendre en compte plusieurs projets qui n'ont pas été retenus dans le ZEB. Nous en avons déjà beaucoup parlé, il s'agit notamment de la troisième voie entre Genève et Lausanne, des améliorations sur la ligne du Jura avec entre autres le tunnel de Gléresse et enfin la mise à double voie intégrale du tunnel de base du Lötschberg. Il ne faut pas oublier non plus les nombreuses mesures qui figurent dans la loi approuvée par le Parlement et qui comprennent notamment l'accélération de la liaison Lausanne – Berne.

A l'avenir, on ne parlera plus de ZEB, mais de RAIL 2030 et c'est encore ce dossier qui nous occupera en priorité en 2009. Notre comité vient d'ailleurs de décréter la constitution d'un groupe de travail qui sera chargé d'assurer un suivi serré de l'évolution de ce dossier. Nous devons agir rapidement puisque la procédure de consultation sur le message RAIL 2030 est annoncée pour le printemps 2010 et la publication du message pour l'automne de la même année.

A côté de ce dossier prioritaire, nous restons attentif aux autres domaines ferroviaires: je pense ici au développement du raccordement de la Suisse occidentale au réseau des lignes à grande vitesse, à la situation de CFF Cargo, à la réforme des chemins de fer ou encore au transfert de la route au rail du trafic marchandises à travers les Alpes.

Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas les dossiers qui manquent mais encore une fois, notre volonté est de nous concentrer sur le dossier RAIL 2030 et il sera très important que la Suisse romande soit très présente dans ce dossier. A ce propos, on nous reproche souvent de céder au réflexe régionaliste. Or j'estime pour ma part que nous ne sommes pas plus régionalistes, et souvent nous le sommes même moins que les zurichois par exemple ou d'autres régions encore. Par ailleurs, il ne suffit pas de parler d'une seule voix; encore faut-il trouver des alliés afin de constituer des majorités ».

Le rapport et le programme d'activités sont approuvés tacitement sans prise de parole.

Comptes 2008, rapport de vérification, budget 2009

Les comptes 2008 sont adoptés avec remerciements au service de la révision de la ville de Lausanne. Le budget 2009 est également adopté. Unanimité dans les deux votes.

Vérification des comptes et cotisations

Sur recommandation du comité, les vérificateurs des comptes sont confirmés dans leur fonction et le barème des cotisations reste inchangé.

Mutations au comité

Le comité a été élu pour 4 ans lors de l'assemblée générale 2008. Des changements peuvent toutefois intervenir en cours de législature, ce qui est le cas aujourd'hui.

Remplacement de Nicolas Mayor par Pascal Bovey

Le premier changement est motivé par une raison incontestable puisque c'est un départ à la retraite. Nicolas Mayor sera remplacé à la tête du service des transports du canton du Valais par Pascal Bovey.

Remplacement de Jean-Pierre Kipfer par Ulrich Schäffeler

Le deuxième changement est une question d'organisation interne au BLS dont un représentant siège au sein de notre association. Il s'agissait jusqu'ici de Jean-Pierre Kipfer, qui est le responsable de la division installations au BLS. A l'avenir, le BLS sera représenté par Ulrich Schäffeler, responsable de l'horaire.

Jean-Claude Henet précise que les deux mutations concernent des personnes qui siègent au sein du comité de par leur fonction, Ulrich Schäffeler en tant que représentant du BLS et Pascal Bovey en tant que nouveau chef du service des transports du canton du Valais. C'est la raison pour laquelle ces changements sont en quelque sorte tacite.

Une attention est remise aux deux sortant tandis que les deux nouveaux membres sont confirmés par acclamation.

Elections du Président et des vice-présidents

Urs Schwaller explique les démarches entreprises suite au décès de Pierre-Alain Gentil. Les propositions qui suivent ont été approuvées à l'unanimité par le comité.

Vice-présidents

Le comité propose de désigner deux vice-présidents en la personne du Conseiller aux Etats fribourgeois et Président du jour Urs Schwaller et du Conseiller national valaisan Jean-René Germanier, qui est excusé pour cette assemblée. Les deux vice-présidents sont élus par acclamation et sans avis contraire.

Président

Le comité propose également à l'unanimité l'élection du Conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche à la Présidence. Urs Schwaller présente le parcours de Claude Hêche du Conseil communal de son village de Courroux au Conseil

des Etats, en passant par le Parlement et le Gouvernement jurassien. Il évoque aussi sa personnalité : un homme de dossier et de contacts et un rassembleur.

Aucun autre candidat ne se présente et Claude Hêche est élu par acclamation, sans avis contraire ni abstention.

Claude Hêche remercie l'assemblée pour la confiance ainsi témoignée. Il entend poursuivre la voie tracée par Pierre-Alain Gentil. Il se réjouit de la richesse de représentation au sein d'OUESTRAIL et rappelle la volonté de la Suisse occidentale de parler d'une même voix. Il mentionne nos préoccupations prioritaires : les trois axes ouest – est de Genève vers Bâle, Berne et Brigue et le tunnel de base du Lötschberg auquel ne manque que la double voie intégrale pour une exploitation optimale. Il évoque la création du groupe de travail « RAIL 2030 » qui est en voie de constitution et dont la tâche sera de veiller à ce que nos projets figurent en bonne place dans le message complémentaire qui sera soumis en consultation au printemps 2010. Enfin, il fait part de sa volonté de poursuivre la bonne collaboration que notre association entretient avec les différents acteurs concernés dont notamment l'OFT, les CFF, le BLS ainsi que les compagnies ferroviaires régionales.

Exposés sur le thème du financement des infrastructures ferroviaires

La partie statutaire de l'assemblée est suivie de trois exposés (disponibles sur le site www.ouest-trail.ch) sur le thème du financement des infrastructures ferroviaires.

Pierre-André Meyrat, Vice-directeur à l'Office fédéral des transports, présente tout d'abord les différents mécanismes de financement en vigueur.

Roger Nordmann, Conseiller national et membre du comité central de l'Association transports et environnement, présente ensuite l'initiative dont le lancement aura lieu le 20 mars 2009.

Enfin, Vincent Simon, responsables de projets à economiesuisse, a exposé les solutions de financement privilégiées ou rejetées par les milieux économiques.

Buffet

La partie officielle de l'assemblée générale est suivie d'un buffet.

OUESTRAIL

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont
Tél. 032 423 39 15 – Fax 032 423 39 14
CCP 30 – 483331-8 / ouestrail, Delémont
www.ouest-trail.ch - ouest-trail@bluewin.ch

L'assemblée générale OUESTRAIL 2009 en quelques images

Photos N. Repond



Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat du canton de Fribourg en charge des transports, a évoqué les efforts de son canton en matière de transports publics



Le syndic de Fribourg Pierre-Alain Clément lors de son allocution en ouverture de l'AG



Le vice-président d'OUESTRAIL et Conseiller aux Etats Urs Schwaller a dirigé l'AG jusqu'à la nomination du Conseiller aux Etats Claude Hêche à la présidence d'OUESTRAIL



Pierre-André Meyrat, vice-directeur de l'OFT, a rappelé les mécanismes de financement du rail



Vincent Simon d'economiesuisse et le Conseiller national Roger Nordmann dans une ultime tentative de se convaincre mutuellement



Conciliabules entre Genevois : le Conseiller national Jean-Charles Rielle en conversation avec le représentant d'Alprail Sig Maxwell

Edition 2010 du colloque d'Yverdon-les-Bains

Après le thème du trafic marchandises (2005), des tarifs « low cost » (2006), du recours au PPP dans le financement des infrastructures (2007), de la libéralisation du marché ferroviaire (2008), du financement de l'infrastructure (2009), **OUESTRAIL proposera un nouveau thème de réflexion pour son traditionnel colloque d'automne. Il aura lieu le vendredi 5 novembre de 10h à 13h30 au Château d'Yverdon-les-Bains. Thème: « Quel est le juste prix du billet de train ? »**